



Carte parent d enfant francais et divorce

Par **johannetnadyne**, le **05/05/2010** à **19:38**

Bonjour,

Dans un premier temps je vais vous annoncer une bonne nouvelle mon amie est enceinte de 3 mois, nous voulions ce bébé et maintenant il va égayer notre vie/

dans plusieurs message précédent j expliquais que mon amie était encore mariée et devait r[fluo]enouveler sa carte de résident en mai 2010.

[/fluo]

ma question est la suivante.

Elle va aller à la préfecture au mois de mai pour déposer un dossier de renouvellement de carte, ensuite elle part au cameroune pour un mois en vacance, [fluo]à son retour elle ira récupérer sa carte de résident. et dès la réception de celle -ci elle ira au commissariat pour entamer les démarches d'une séparation de faits/[fluo]

[fluo]

elle va venir vivre chez moi en attendant qu'on déménage, j'ai fait une reconnaissance prénatale. si jamais sa carte lui était refusé au mois de juillet ou en cas de problème avec la justice peut elle mettre en avant le fait qu'elle est enceinte et que le père est de nationalité française.

[/fluo]

ensuite qu'elle sont les démarches à effectuer pour obtenir une carte de parent d enfant francais. j ai entamé toutes les démarches auprès de la CAF pour qu'elle soit l allocataire des prestations familiales et prouvé qu'elle vie avec moi et s occupera de l enfant.

merci pour toutes vos réponses ou info complémentaires[fluo][/fluo]